

---

## Approche de la TD en matière de transitions d'emploi

Conformément à notre engagement à être une entreprise bien gérée, nous cherchons des moyens de simplifier nos activités et nos processus de manière à améliorer la valeur et les services que nous procurons à nos clients. Il arrive que ces changements entraînent le regroupement de postes ou des réaffectations. Pour limiter l'incidence de ces décisions sur nos employés, nous obéissons aux principes suivants:

- Informer les employés le plus tôt et le plus souvent possible;
- Offrir aux employés la possibilité de poser leur candidature à d'autres postes à l'interne;
- Déployer tous les efforts possibles pour réduire l'incidence globale des changements en tirant parti de l'attrition et en adaptant d'avance les embauches;
- Offrir aux employés le soutien nécessaire, notamment par l'intermédiaire de programmes d'aide aux employés.

Lorsque les changements entraînent des pertes d'emplois, dans la mesure du possible, nous tâchons :

- D'aviser les employés concernés aussi tôt que possible;
- D'offrir des indemnités de départ égales ou supérieures aux exigences réglementaires et aux pratiques exemplaires de l'industrie;
- D'offrir des services de placement externe aux employés visés afin de les aider à trouver un emploi acceptable à l'extérieur de la TD.

Il est essentiel de soutenir les collègues de la TD en période de changement pour pouvoir respecter nos engagements communs en matière d'intégrité et de respect.